

Enik, Benik et nos races bovines

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 22

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194308>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

AVIS AUX NOUVEAUX ABONNÉS

Le *Conteur Vaudois* sera adressé gratuitement, jusqu'au 30 juin prochain, aux personnes qui prendront un abonnement à dater du 1^{er} juillet.

Enik, Benik et nos races bovines.

Lorsque, il y a quelques semaines, M. le professeur Bieler adressait, par l'organe de la *Chronique agricole*, un appel à ses lecteurs, en vue de connaître les localités de notre pays où la ritournelle d'*Enik, benik* était usitée dans les jeux de l'enfance, nombre de personnes se demandèrent tout naturellement quel intérêt cette question pouvait avoir au point de vue agricole?...

Aujourd'hui, M. Bieler nous donne le mot de l'énigme, et cela d'une façon très intéressante. Il nous apprend que M. F. Troyon, le savant archéologue, lui raconta, il y a une quarantaine d'années, que dans son voyage en Suède, il avait entendu, à son grand étonnement, les enfants d'un petit village suédois répéter exactement ce même *ampro*.

Après des recherches persistantes, M. Troyon finit par apprendre que *Enik, benik* était du suédois antique, du scandinave, dont on lui donna l'interprétation suivante :

ENIK BENIK (*D'accord ou non d'accord*)
TOP TE (*fais un tour, une pirouette*) TRIFF
TRAFF (*arrive, trotte*) KOM ME (*viens avec moi*)
AKDEBRO (*vite, attention*) SINK NÔ
(*Arrête donc*) TIN FAN TOUSSE (*Ton diable — génie — t'appelle*)
HOUSE (*Va à la maison, va-t'en*).

Ces mots étrangers, appartenant à une langue vieillie et complètement hors d'usage dans son pays d'origine, on peut en conclure que leur importation dans nos contrées est bien ancienne; mais qu'elle n'en est pas moins un anneau de plus à la chaîne qui relie l'origine d'une partie de nos populations de la Suisse occidentale à celles des rives de la mer Baltique.

Il subsiste d'ailleurs dans notre pays de nombreux restes, trop négligés peut-être, de l'invasion des *Burgondes*. Le souvenir de la bonne reine Berthe est resté populaire dans nos contrées.

La présence d'une population septentrionale forte, libre et guerrière, a été à la fois pour nos campagnes une protection contre les envahissements des autres barbares et une occasion de relèvement matériel, dont nous aurions tort de ne pas nous souvenir.

On retrouve l'*ampro Enik, benik*, en termes exacts comme ceux de la Suède, dans le centre du canton de Vaud, de Lausanne à la Basse-Broye, ainsi que sur les bords du Léman; puis dans la vallée du Rhône jusqu'en Valais.

Dans le canton de Fribourg, on le retrouve en quelques points seulement, toutefois défigurés, transformés. Dans la Suisse allemande, on retrouve le même *Enik, benik* sous des formes allemandes, à Bâle, Zurich, Berne et dans l'Oberland bernois. Mais on reconnaît une parenté de prononciation.

Cette question présente un certain intérêt au point de vue agricole, dit M. Bieler, en ce que le domaine de la dissémination de *Enik, benik* correspond, sauf pour ce qui concerne la vallée du Rhône, au territoire occupé par notre race tachetée de l'espèce bovine, qui devrait être nommée *Race burgonde*, comme ayant été très probablement importée du nord, au moment de la conquête burgonde.

Quand les Burgondes vinrent occuper l'Helvétie, ils y arrivèrent comme nation, avec familles et bestiaux, non pas d'une manière passagère, mais pour y trouver une nouvelle patrie. Trouvant dans nos vallées, sur les bords de nos rivières, sur nos montagnes du Jura et des Alpes, de riches pâturages, ils n'ont pas cherché à poursuivre leurs pérégrinations, et ils ont fait de notre pays la base de leur puissant empire.

Il resterait encore à trouver un trait d'union démontrant que la race bovine amenée par les Burgondes a, comme eux, une origine scandinave, et qu'elle correspond à la conformation actuelle de notre race tachetée.

Que le bétail fribourgeois soit d'un autre type que celui de la race tachetée dite *Simenthal*, on doit l'admettre facilement, la forme de la tête, la cornure, la forme de la croupe et des fesses le disent assez, mais il ne faudrait pas

baser le type sur la couleur, qui peut être variable dans une race.

Ici encore l'absence d'*Enik, benik* pourrait être une indication. Dans l'immigration de la race burgonde, les montagnes fribourgeoises n'auraient-elles pas été un îlot, où la race nouvelle n'aurait pas pénétré en masse?

Les soldats d'Honolulu.

Il paraît que la plus vive excitation règne à Honolulu, capitale des îles Hawaï. Profitant de l'absence du roi Kalakaua, le ministère a soumis au Parlement un bill affectant une somme de 2500 livres à l'achat de pantalons pour l'armée, qui n'a pas encore porté ce vêtement jusqu'ici.

Cette innovation a causé une véritable stupeur dans les rangs de l'opposition, et le premier ministre a dû défendre énergiquement le projet de loi. L'orateur a fait ressortir que jamais puissance qui se respecte ne consentira à accepter une guerre avec Hawaï, tant que ses soldats seront dépourvus du vêtement considéré comme essentiel par la plupart des nations civilisées.

Il a fait ressortir aussi une choquante anomalie : les commandements militaires des îles Sandwich, étant empruntés aux manuels européens, il est prescrit aux soldats, en certains cas, d'avoir le petit doigt sur la couture du pantalon; or, avec la meilleure volonté du monde, il leur est impossible, n'ayant pas de pantalons, d'exécuter cet ordre, ce qui est très fâcheux pour la discipline.

Le leader de l'opposition a répliqué que quand ses collègues et lui ont consenti, l'an dernier, à voter pour le bill attribuant une chemise de flanelle rouge à chaque soldat, c'était dans la conviction que ce serait l'uniforme définitif. « Mais, a-t-il ajouté amèrement, l'appétit est venu en mangeant à nos gouvernants. Ils veulent faire de l'armée nationale une garde prétorienne. Hier, des chemises; aujourd'hui, des pantalons; demain, peut-être des bretelles! »

A ce mot, des murmures indignés ont éclaté parmi les opposants, quoique le ministre de la guerre fit de sa place des signes énergiques de dénégation.